



BCEAO
BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
AO/ZOO/DBA/008/2021

**FOURNITURE ET INSTALLATION DE TROIS (3) ORDINATEURS PORTABLES
MACBOOK PRO, DE LOGICIELS D'ARTS GRAPHIQUES ET ACCESSOIRES
INFORMATIQUES POUR L'IMPRIMERIE DU SIEGE DE LA BCEAO**

MARS 2021

PREMIERE PARTIE : DISPOSITIONS GENERALES

I.1. Préambule

La Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) est l'Institut d'émission commun aux huit (8) Etats membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), à savoir le Bénin, le Burkina, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo.

La BCEAO exerce ses activités à travers :

- le Siège ;
- le Secrétariat Général de la Commission Bancaire (SGCB) de l'UMOA sis à Abidjan ;
- une Direction Nationale dans chacun des États membres, comprenant une Agence Principale et une ou plusieurs Agences Auxiliaires ;
- le Centre de Traitement Fiduciaire (CTF), sis à Yamoussoukro ;
- la Représentation auprès des Institutions Européennes de Coopération (RIEC), à Paris.

I.2. Objet

Le présent dossier d'appel d'offres porte sur la fourniture et l'installation de trois (3) ordinateurs portables MACBOOK PRO, de logiciels d'arts graphiques et accessoires informatiques pour l'imprimerie du Siège de la BCEAO.

I.3. Allotissement

Le dossier d'appel d'offres porte sur un(1) lot unique et indivisible.

I.4. Visite des lieux

Il n'est pas prévu de visite des lieux.

I.5. Conditions de participation à l'appel d'offres

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les soumissionnaires éligibles, disposant de qualifications techniques et financières correspondant aux exigences du cahier des charges. Toutefois, il convient de préciser que les sociétés impliquées dans le financement des activités illégales, notamment le blanchiment des capitaux et le terrorisme, ne sont pas autorisées à prendre part au présent appel à concurrence.

I.6. Groupement

Les groupements sont autorisés dans le cadre du présent appel d'offres. Cependant, la seule forme acceptée est le groupement solidaire. A ce titre, les entreprises concernées devront présenter, dans leur soumission, l'acte constitutif du groupement signé par les Parties. Ce document devra en outre indiquer le chef de file dudit groupement.

I.7. Période de validité des offres

La validité des offres devra être d'au moins cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt.

I.8. Langue de soumission

Les offres et tous les documents concernant la soumission, échangés entre le soumissionnaire et la Banque Centrale, devront être rédigés en langue française. Les notices des équipements pourront être formulées dans une autre langue, à condition d'être accompagnées d'une traduction en français des passages pertinents.

I.9. Frais de soumission

Le soumissionnaire supportera tous les frais afférents à la préparation et la présentation de son offre. La Banque Centrale ne sera en aucun cas responsable de ces frais, ni tenue de les régler, quels que soient le déroulement et l'issue de la procédure d'appel d'offres.

I.10. Monnaie de soumission

La monnaie utilisée est le franc CFA. Toutefois, les soumissions valorisées en euros seront acceptées pour les fournisseurs établis hors de la zone UMOA. Pour des besoins de comparaison, toutes les offres seront converties en francs CFA.

I.11. Modalités de paiement

En cas d'attribution, les modalités de règlement proposées sont les suivantes :

- une avance de démarrage de trente pour cent (30 %) à la signature du contrat contre la fourniture d'une lettre de garantie à première demande délivrée par un Etablissement de crédit agréé par la BCEAO. La mainlevée de cette garantie est effectuée par la Banque Centrale dans un délai de vingt-huit (28) jours à compter de la date de signature du procès-verbal de réception provisoire ;
- soixante-cinq pour cent (65 %) à l'installation conforme des ordinateurs portables MACBOOK PRO avec des logiciels d'arts graphiques et des accessoires informatiques, attestée par la signature du procès-verbal de réception provisoire non assorti de réserves ;
- cinq pour cent (5 %) au titre de la retenue de garantie libérable à la fin de la période de garantie d'un (1) an.

I.12. Régime fiscal

En vertu des dispositions des articles 28 du Traité de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA), en date du 20 janvier 2007, 7 des Statuts de la BCEAO, 10, paragraphe 10-1 du Protocole relatif aux privilèges et immunités de la BCEAO, annexés audit Traité, et 8 de l'Accord de Siège conclu le 21 mars 1977 entre le Gouvernement de la République du Sénégal et la BCEAO, la Banque Centrale bénéficie, dans le cadre du présent appel d'offres du régime de l'exonération de tous impôts, droits, taxes et prélèvements d'effet équivalent dus dans les Etats membres de l'UMOA.

I.13. Présentation des soumissions

Chaque exemplaire des offres devra être présenté en quatre (4) parties distinctes :

- une lettre de soumission ;
- une présentation de la société ;
- une proposition technique ;
- une proposition financière.

I.13.1. Lettre de soumission

Le soumissionnaire devra produire une lettre de soumission selon le modèle joint à l'**annexe I** précisant tous les éléments de sa proposition.

Cette lettre devra être signée par un responsable dûment habilité de l'entreprise soumissionnaire.

I.13.2. Présentation du soumissionnaire

La présentation du soumissionnaire devra comprendre :

- une présentation générale de la société (dénomination, Siège social, domaines de spécialisation, partenaires, etc) ;
- toute information indispensable à une bonne connaissance du soumissionnaire.

En cas de sous-traitance, les mêmes informations concernant le sous-traitant, devront être communiquées à la Banque Centrale.

Par ailleurs, le soumissionnaire devra fournir dans son offre une copie des documents attestant de son statut juridique, son numéro d'immatriculation, le cas échéant ainsi que ses références bancaires conformes aux normes de codification bancaire internationales.

I.13.3. Offre technique

L'offre technique devra comprendre :

- les caractéristiques techniques, normes de performance et prospectus en couleur des ordinateurs portables MACBOOK PRO avec des logiciels d'arts graphiques et des accessoires, etc ;
- la formulation d'avis et remarques ;
- les références techniques similaires ;
- la liste et les CV des techniciens chargés du dossier (qualifications et expérience) ;
- le nom et les coordonnées du représentant local pour la prise en charge de la maintenance des équipements ;
- la communication de toute autre information technique jugée utile. A cet égard, en renseignant le tableau joint à l'**annexe III**, il devra obligatoirement avoir la capacité d'offrir une assistance technique dans le cadre de l'exploitation des équipements et des logiciels. En outre, il devra fournir une liste ainsi que les coordonnées de clients en référence.

I.13.4. Offre financière

Les prix devront être établis en hors taxes (HT) et hors douane (HD), conformément au cadre de devis estimatif joint à l'**annexe II** et comprendre tous les frais exposés, depuis l'expédition jusqu'à la livraison et l'installation des matériels (transport, assurance, transit départ et arrivée, déchargement, dépotage et installation).

Les prix indiqués par le soumissionnaire doivent être établis en HT et HD. Ils sont fermes, non révisables et comprennent tous les coûts récurrents durant le cycle de vie des ordinateurs, conformément à la méthodologie TCO « Total Cost of Ownership - Coût total de possession ».

I.14. Date et heure limites de transmission des dossiers

En raison de la Covid-19, les offres seront exclusivement transmises en version PDF, par voie électronique, à l'adresse courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int au plus tard le vendredi **9 avril 2021 à 12 heures TU**, délai de rigueur.

Aucun pli expédié par voie postale (DHL, Chronopost, EMS, etc) ou par porteur ne sera recevable.

I.15. Ouverture des plis et évaluation des offres

Une Commission des Marchés procédera à la réception, la vérification de conformité, l'évaluation ainsi qu'au classement des offres reçues.

Il n'est pas exigé de garantie de soumission. L'évaluation des offres se fera sur la base de leur conformité aux spécifications techniques du présent dossier d'appel d'offres d'une part, de l'analyse et la comparaison des prix proposés, qui s'effectuent au regard des critères économiques et financiers, d'autre part.

Il sera procédé à des ajustements de prix en cas d'erreurs arithmétiques. De même, s'il y a contradiction entre le prix indiqué en lettres et en chiffres, le montant en lettres fera foi.

A l'issue du dépouillement, le marché peut faire l'objet de négociations commerciales avec le soumissionnaire pressenti.

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre est la plus économiquement avantageuse, en terme de ratio qualité/coût.

I.16. Publication des résultats et notification provisoire

Les résultats provisoires de l'appel d'offres seront publiés sur le site internet de la BCEAO. A cet égard, tout candidat peut former un recours gracieux par écrit, adressé au Directeur Général de l'Administration et des Ressources Humaines, dans un délai maximum de cinq (5) jours ouvrés, à compter de la date de publication des résultats provisoires.

Le recours ne peut porter que sur l'attribution du marché. Le délai de réponse de la BCEAO est de dix (10) jours ouvrés maximum. Passé ce délai et sans une réponse de la BCEAO, le recours doit être considéré comme rejeté.

Lorsque les motifs exposés ne sont pas substantiels ou de nature à remettre en cause la décision d'attribution, la Banque Centrale n'est pas tenue de donner suite au recours. Dans ce cas, le recours doit être également considéré comme rejeté.

I.17. Vérification de la qualification des candidats

La Banque Centrale se réserve le droit de vérifier les capacités techniques et financières du prestataire retenu à exécuter le marché de façon satisfaisante.

Cette vérification tiendra compte, notamment, de la capacité et la solvabilité financière du soumissionnaire. Elle pourrait se fonder sur l'examen des preuves de qualification que la Banque Centrale jugera nécessaires.

Le cas échéant, son offre sera rejetée et la Banque Centrale examinera l'offre classée deuxième, puis appréciera également la capacité de ce soumissionnaire à exécuter le marché de façon satisfaisante.

I.18. Lieu de livraison et d'installation

La livraison des ordinateurs portables MACBOOK PRO avec logiciels d'arts graphiques et accessoires informatiques commandés se fera en DAP « Delivered At Place » selon les incoterms 2010 dans les locaux du Siège de la BCEAO, sis Avenue Abdoulaye FADIGA, à Dakar. Les installations devront se faire conformément aux descriptions du cahier des charges.

En cas de non-conformité, le retour des équipements se fera entièrement à la charge du fournisseur.

I.19. Délais de livraison et d'installation

Chaque soumissionnaire doit indiquer le délai de livraison pour lequel il s'engage.

Ce délai devra être scrupuleusement respecté sous peine d'application d'une pénalité égale à un pour mille (1 ‰) du montant de la commande, par jour calendaire de retard. Toutefois, le montant de ces pénalités ne pourra excéder trois pour cent (3 %) du prix du marché.

I.20. Réception

La réception sera effectuée en deux temps selon la procédure suivante :

- réception provisoire, après l'installation des équipements et le constat de leur bon fonctionnement ;
- réception définitive, à la fin de la période de garantie d'un (1) an, après la levée des éventuelles réserves.

Les réceptions provisoire et définitive feront l'objet de procès-verbaux signés par les deux parties.

I.21. Garantie

Les ordinateurs portables MACBOOK Pro avec logiciels d'arts graphiques et accessoires informatiques devront être livrés neufs. Ils devront être couverts par une garantie constructeur d'une durée d'un (1) an.

Pendant la période de garantie, les interventions se feront dans les locaux de la BCEAO. Toutefois, en cas de nécessité, le retour du matériel en atelier sera à la charge du titulaire du marché.

La date de prise d'effet de la garantie ne devra pas être antérieure à la date de livraison figurant sur le bordereau de livraison.

La garantie devra couvrir les vices cachés pouvant affecter le fonctionnement des équipements, la fourniture de pièces détachées ainsi que tous les frais liés aux réparations qui sont effectuées (transport, déplacement, hébergement, main-d'œuvre, etc.) durant la période de référence.

I.22. Agrément

Les soumissionnaires, non fabricants, devront fournir, dans leurs offres, les copies d'agrément des constructeurs.

I.23. Litiges et contestations

Tout litige sera réglé à l'amiable. A défaut de règlement à l'amiable, tout différend sera, de convention expresse, soumis à l'arbitrage selon le Règlement d'arbitrage de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA) de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) et tranché par un arbitre ad hoc désigné par la CCJA.

L'arbitrage se déroulera en langue française, à Dakar (Sénégal), selon le droit sénégalais.

Les frais de l'arbitrage seront à la charge de la partie succombante.

I.24. Informations complémentaires

Pour toute demande d'informations complémentaires, les soumissionnaires pourront prendre l'attache de la Direction du Budget et des Approvisionnements, par courriel au moins dix (10) jours avant la date limite de dépôt des offres à l'adresse : courrier.ZDBA-SAMA@bceao.int. Toute demande de renseignements parvenue au-delà du délai précité ne sera pas prise en compte.

Les questions formulées ainsi que les réponses apportées seront mises en ligne sur le site Internet de la BCEAO à l'adresse www.bceao.int. A ce titre, les soumissionnaires sont invités à consulter régulièrement le site.

DEUXIEME PARTIE : CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DES EQUIPEMENTS

II.1 - DESCRIPTION DE LA PRESTATION

La prestation concerne notamment :

- la fourniture de 3 ordinateurs portables Macbook PRO ;
- la fourniture et l'installation des logiciels d'arts graphique et des accessoires informatiques requis.

II.2 - CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

II.2.1. Ordinateurs portables

Les ordinateurs portables à fournir devront avoir les caractéristiques minimales ci-après :

- Modèle : MacBook Pro – Gris sidéral
- Ecran : 16 pouces
- Résolution native
- Processeur : Intel Core i9 8 coeurs - 9^{ième} génération à 2.3 GHZ ou supérieur
- Mémoire RAM : 16 Go de mémoire DDR4 à 2 666 Mhz
- Capacité de stockage : SSD de 1To au minimum
- Carte graphique : Radeon Pro560 avec 4 Go de mémoire au minimum
- Connectivité réseau : Ethernet et Wifi
- Clavier français rétroéclairé
- Quatre (4) ports Thunderbolt 3.

II.2.2. Logiciels

Les logiciels à fournir pour l'exploitation de chaque appareil sont les suivants :

- Adobe Creative Cloud for team pour Mac (en abonnement)
 - Enfocus Pitstop PRO 14 ou supérieur pour Mac (en abonnement)
 - Parallels Desktop 16 ou supérieur pour Mac (en abonnement)
 - Windows 10 professionnel ou supérieur pour PC
 - Microsoft office famille et petite entreprise 2019 ou supérieur pour Mac.
-

ANNEXE I : Formulaire de soumission

(indiquer le lieu et la date)

A l' attention de :

MONSIEUR LE DIRECTEUR DU BUDGET ET DES APPROVISIONNEMENTS

Objet : Fourniture et installation de trois (3) ordinateurs portables MACBOOK PRO, de logiciels d'arts graphiques et accessoires informatiques pour l'Imprimerie du Siège de la BCEAO.

Nous, soussignés.....soumettons, par la présente, une offre de prix pour la fourniture et l'installation de trois (3) ordinateurs portables MACBOOK PRO, de logiciels d'arts graphiques et accessoires informatiques pour l'Imprimerie du Siège de la BCEAO.

Nous déclarons, par la présente, que toutes les informations et affirmations faites dans cette offre sont authentiques et acceptons que toute déclaration erronée puisse conduire à notre disqualification.

Notre proposition engage notre responsabilité et, sous réserve des modifications résultant d'éventuelles négociations du marché, nous nous engageons, si notre proposition est retenue, à commencer la prestation au plus tard à la date convenue lors desdites négociations.

Signataire mandaté

Nom et titre du signataire

ANNEXE II : Cadre de devis

N°	DESIGNATION	Qté	Unité	P.U (FCFA)	P.T (FCFA)
1	EQUIPEMENT DE BASE DE 16 Go de mémoire RAM				
1.1	Ordinateur portable MacBook Pro 16 pouces-gris sidéral processeur Intel Core i9 8 cœurs - 9 ^{ième} génération à 2.3GHZ - 16 Go mémoire DDR4 à 2666Mhz - SSD de 1 To	3	Unités		
2	LOGICIELS				
2,1	Adobe Creative Cloud for team pour Mac (en abonnement)	3	Unités		
2,2	Enfocus Pitstop PRO 14 ou supérieur pour Mac (en abonnement)	3	Unités		
2,3	Parallels Desktop 16 ou supérieur pour Mac (en abonnement)	3	Unités		
2,4	Windows 10 professionnel ou supérieur pour PC	3	Unités		
2,5	Microsoft office famille et petite entreprise 2019 ou supérieur pour Mac	3	Unités		
3	GARANTIE				
3,1	Garantie de l'équipement sur 1 an	3	Unités		
4	TRANSPORT, LIVRAISON ET RECEPTION				
4,1	Transport aérien et livraison sur site dans les locaux de la BCEAO à Dakar	1	Ens		
4,2	Installation, configuration, transfert de compétences, essais et mise en service	1	Forfait		

ANNEXE III : Autres informations à communiquer

Le soumissionnaire devra fournir pour chaque équipement proposé dans son offre les informations ci-après :

Désignation	Détail désignation
Marque	
Modèle	
Durée de vie	
Caractéristiques électriques (tension d'alimentation fréquence, Puissance électrique)	
Normes de référence	
Liste et coûts des pièces de rechange	
